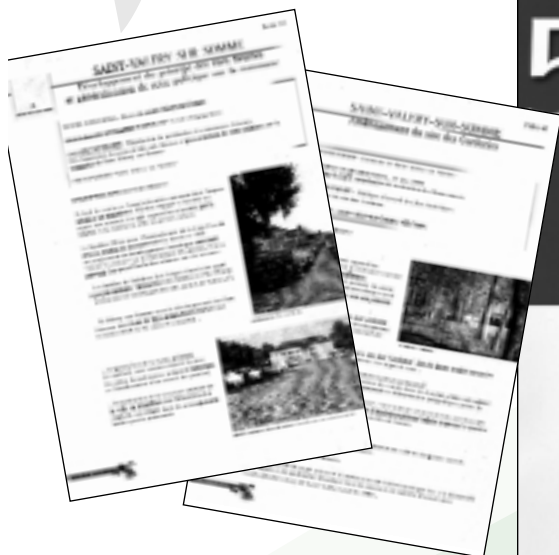


SMACOPI

N°20 - septembre 2000

Éditorial

52 projets pour la Côte Picarde



52 projets pour protéger
milieux et paysages naturels



Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) au titre du programme FEDER Objectif 2, le SMACOPI a élaboré un recueil de propositions qui s'intitule "52 projets pour la Côte Picarde", pour la période 2000-2002.

Protéger de remarquables milieux et paysages naturels, sensibiliser le public à leur conservation, mais aussi en faire de véritables outils de production de richesses économiques durables tout en sachant accueillir et satisfaire le visiteur par les infrastructures touristiques de qualité,

telle est la philosophie de la somme de projets présentée.

Ils émanent de plusieurs Maîtres d'Ouvrage, privés et publics, dont l'identification sous un concept commun "Côte Picarde" démontre la cohérence et l'homogénéité.

**Jérôme
Bignon**
Président du
SMACOPI



Marais de Sailly-Bray Renaissance d'un haut lieu du patrimoine naturel et cynégétique picard

Le Marais de Sailly-Bray est sans nul doute l'un des plus remarquables marais arrière littoraux du pourtour de la Baie de Somme. Sa renommée dans le monde cynégétique est liée à la célèbre Hutte des 400 Coups, créée en 1904 par le Vicomte Henri de Brossin de Méré.

La mare de cette hutte mythique subissait depuis quelques années un engorgement croissant qui, sans intervention, aurait conduit, à brève échéance, au comblement définitif du plan d'eau.

Ce patrimoine exceptionnel, symbole des activités cynégétiques traditionnelles en Baie de Somme et riche d'une grande diversité écologique, méritait une action énergique visant à rétablir les capacités de fonctionnement hydraulique du site.

Ainsi et grâce au concours financier du Département de la Somme, de l'Union Européenne et de la SANEF au travers du "1% paysage", les travaux de curage ont pu être entrepris au cours de l'été 2000.

Sommaire

- P. 2 - Mesures compensatoires de la digue des bas-champs de Cayeux
- Mers-les-Bains : "la Prairie"
- Brèves
- P. 3 - Mieux accueillir nos visiteurs
- "Deux Baies : un même environnement"
- P. 4 - Curage de la mare de Sailly-Bray
- Réserve Naturelle de la Baie de Somme
- Brèves



Mesures compensatoires de la digue des bas-champs de Cayeux

Quand aménagement rime avec environnement...

Derrière ses épis de béton, la digue des bas-champs protège des hommes et un écosystème remarquable chargé d'histoire : le Hâble d'Ault.

L'étude d'impact portant sur la restauration de la digue des bas-champs préconise des mesures en faveur de l'environnement.

Ces dernières ont pour but :

- soit de réduire les impacts négatifs de l'ouvrage,
- soit d'offrir une compensation ou une contrepartie. Cette contrepartie peut être distante dans l'espace et dans le temps.

Parmi les actions envisagées par le SMACOPI, plusieurs opérations ont déjà vu le jour.

En collaboration avec les Communes de Cayeux-sur-Mer et de Woignarue, des sites d'intervention ont été identifiés et des opérations mises en œuvre :

- la sauvegarde du pilier de la ferme des galets, enseveli par la digue début 1900,
- la création d'un îlot favorable à l'accueil des oiseaux sur l'ancien site d'extraction de granulats de Woignarue,
- la résorption de dépôts sauvages et d'extraction de matériaux dans les bas-champs.

A l'automne prochain, est prévu l'aménagement d'anciennes gravières situées dans la Réserve de Chasse ainsi que le curage d'anciens chenaux.

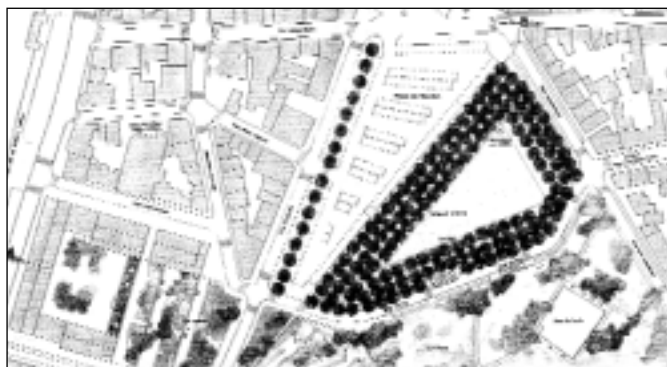
Certains matériaux excédentaires serviront au confortement arrière de la digue. Ces derniers permettront de lui redonner une structure minérale propice au développement d'une flore caractéristique.

Défigurée par la présence de dépôts d'ordures et de sites d'extraction de granulats en friche, ce territoire commence tout juste à voir ses cicatrices se refermer.

Cet aménagement, grâce aux mesures compensatoires, permettra aux bas-champs de Cayeux-sur-Mer d'être un haut lieu écologique occupant une place de choix dans le patrimoine naturel et touristique de la Côte Picarde.

Mers-les-Bains : "la Prairie"

Requalification paysagère, engagement de la phase opérationnelle



La mise en valeur du patrimoine classé de Mers-les-Bains passe par un réaménagement de "La Prairie"

A l'issue du concours restreint de maîtrise d'œuvre mettant en concurrence trois candidats sélectionnés sur références, le projet du groupement Alain Farel : Architecte : Mandataire (Paris 11^{ème}); Acanthe : Paysagiste (Paris 12^{ème}); Site et Concept : urbanisme et Paysage (Paris 11^{ème}) et Daniel Coulon : Maître d'œuvre VRD, sous-traitant (Valdampierre - Oise) a été désigné comme lauréat.

Un contrat de maîtrise d'œuvre est aujourd'hui signé afin de permettre l'engagement d'une première tranche de 8 MF HT de travaux début 2001.

Celle-ci prévoit :

- la déviation de la RD 1015,
- la création d'une liaison verte à caractère ludique et sportif vers l'Îlot Casino, en direction du front de mer,
- et l'aménagement d'une Grand'Place, en pendant de la Place du Marché qui sera mise aux normes.

En continuité de cette phase, le contrat de maîtrise d'œuvre intègre également en tranches conditionnelles l'aménagement du parc ludico-sportif ainsi que des rues adjacentes à l'Îlot Casino.

POUR INFOS

Congrès des villes cyclables

Le Congrès national des villes cyclables se déroulera les 5 et 7 octobre prochains à Amiens.

A cette occasion et grâce à une étroite collaboration entre la **Communauté d'Agglomération Amiénoise** et le **SMACOPI**, une animation sera proposée sur la Côte Picarde où 100 à 150 participants sont attendus à la gare de Noyelles. Un circuit leur permettra de découvrir une partie des pistes existantes du littoral avant d'arriver à la gare du Crotoy.

Une locomotive à vapeur les acheminera ensuite vers Saint-Valery-sur-Somme où un repas leur sera servi, avant de rejoindre la capitale régionale.

